

## APPENDICE « PUBL-103 »

CFQ LAIT MTL

C D C OTT  
26 SEPT 1977

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT  
OTTAWA

À L'ATTENTION DE M. R. TUDOR PRICE  
-----

NOUS NE POUVONS QU'ACCEPTER VOTRE PROPOSITION SANS DISCUSSION, MÊME SI NOUS NE CONNAISSONS PAS VOS RAISONS DE NOUS LA FAIRE. NOUS ACCEPTONS DONC DE REPRÉSENTER À L'AVENIR LA COMMISSION CANADIENNE DU LAIT POUR LA VENTE DE LAIT CONCENTRÉ À ONACO, EN N'EMPLOYANT QUE FRANCEXPÀ COMME SOUS-AGENT.

BIEN À VOUS,

PARISEAULT/MORIN  
CFQ LAIT